

Publié le 12 décembre 2016

Construction : le bois est tendance

En confiant le soin à Adivbois, association chargée de promouvoir les habitations à vivre en bois, de lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI), l'État entend dynamiser ce secteur porteur en France. Et les sociétés d'aménagement sont en première ligne pour relever ce défi.



Dans l'inconscient collectif, le béton résiste mieux au bois. Mais, face au progrès réalisés en matière de techniques de construction, l'État a décidé d'accélérer le pas en demandant à Adivbois, association pour le développement des immeubles à vivre bois, de lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour soutenir les projets démonstrateurs d'immeubles de grande hauteur (10 étages minimum) en bois.

L'association escomptait en retour 4 à 5 projets. Elle en traitera au final 28 pour sélectionner au final **24 sites** ainsi que 12 autres sites associés. Un réel succès attestant que le bois est devenu tendance et que les collectivités ont décidé d'accompagner le mouvement. Certaines d'entre elles confient aux Epl le soin de mettre en œuvre cette nouvelle stratégie urbanistique.

Paris s'offre deux immeubles en bois de 50 mètres de haut

C'est le cas pour la **Semapa**, Spla parisienne, qui lancera prochainement un double appel à projets pour réaliser **deux bâtiments de 50 mètres de haut** dans le quartier Bruneseau à Paris. Sa livraison est programmée pour 2020.

Le recours au bois présente de nombreux avantages : il s'agit d'un matériau recyclable et qui piège facilement le carbone. il entre dans le cadre des **filiales sèches**, à savoir que les structures peuvent se réaliser en atelier avant d'être transportées sur place, raccourcissant ainsi le temps du chantier et réduisant de fait les nuisances pour les habitants. Pour la Semapa, l'apport d'Adivbois permettra « *de lever les barrières réglementaires* » et de mieux « *accompagner techniquement la conduite du chantier* ».

À Rouen, le bois à portée de main

À Rouen, le bois s'impose comme une évidence. Sur les bords de la Seine, le futur écoquartier Flaubert hébergera en 2019 le **chantier d'un immeuble en bois**, inaugurant ainsi une démarche plus globale portée par la **Spl Rouen Normandie Aménagement**. La métropole joue à fond la carte de la filière bois, étant la seule en France à disposer d'un **cœur forestier**. Outre les démarches engagées depuis 13 ans pour protéger ce patrimoine exceptionnel, elle entend prioriser « *la gestion durable et multifonctionnelle des forêts et de mieux valoriser les ressources en bois* ».

Toulouse veut développer la filière bois

Au cœur de la ville de Toulouse, le quartier **La Cartoucherie** est en train de renaître de ses cendres. Une première phase d'aménagement a été menée sous la houlette de la Sem d'aménagement de Toulouse Métropole, **Oppidéa**. 480 logements sont d'ores et déjà habités et un nouvel établissement d'enseignement supérieur dédié aux métiers de la santé a ouvert ses portes à la rentrée 2015.

La deuxième phase d'aménagement a été lancée par la commercialisation de 3 lots représentant au total près de 500 logements et comportant un **immeuble en bois**. Ce dernier sera une réalité en 2020, s'élevant sur dix étages et s'étendant sur une surface de 13 000 m². Oppidéa entend valoriser les ressources locales en bois, les Pyrénées offrant un potentiel important de développement de la filière.